

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'accréditation multi-sites portée par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.

**C'est le dernier bulletin de la campagne.
Prochain bulletin le 30 août 2022.**



[Sencrop à l'essai](#)



[Pluie et températures](#)



[Prévisions saisonnières](#)



La pluie se fait encore une fois attendre. Une nouvelle canicule est en cours.

COMMUNIQUE DDT – **Exploitations touchées par les dégâts de grêle**

Plusieurs communes du département ont été touchées par de la grêle tombée en grande quantité ces dernières semaines. Des dégâts ont notamment été constatés sur les cultures.

La DDT invite les exploitants ayant été touchés, à prendre les mesures adaptées à leur situation vis-à-vis de leur dossier PAC.

La déclaration « PAC surfaces » doit être modifiée dans les 2 cas suivants :

- si le couvert déclaré de la parcelle a été détruit et que sa réimplantation est impossible, il faut déclarer un **accident de culture** ;
- si la ré-implantation d'une autre culture est possible, il faut **déclarer cette nouvelle culture**.

Dans les 2 cas, le formulaire de modification de déclaration et sa notice sont sous TéléPAC à l'onglet « notices et formulaires 2022 ».

Ces modifications de déclaration n'ont pas d'impact sur l'admissibilité des surfaces. En revanche, si la parcelle impactée était concernée par une aide couplée, il convient de faire une demande de cas de force majeure auprès de la DDT. Les formulaires de modification et demandes sont à envoyer à la DDT/service agricole par courrier ou par mail.

Surfaces d'intérêt écologique

Dans le cadre du paiement vert, certaines exploitations déclarent en SIE surfaciques des cultures dérobées. Sur une parcelle où il était prévu une culture dérobée en SIE lors de la déclaration PAC, il est possible de modifier la culture envisagée initialement à l'aide du formulaire « modification de déclaration » évoqué précédemment.

Le caractère de SIE de la culture dérobée est maintenue en cas d'implantation d'une culture dérobée par la suite. Pour rappel, le couvert doit être en place pour le 6 août et maintenu jusqu'au 30 septembre 2022 inclus.

En ce qui concerne les **cultures principales** déclarées en SIE (légumineuses pures), le caractère SIE est perdu si la culture n'a pas pu être remplacée suite à destruction par les grêles.

MAEC

Si une modification de culture (accident de culture ou implantation d'une nouvelle culture) est faite sur une parcelle engagée en MAEC, le préciser sur le formulaire modification de déclaration pour que l'information soit versée au dossier MAEC et que le caractère d'événement exceptionnel soit mis en œuvre si besoin.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service agricole de la DDT : ddt-telepac@haute-saone.gouv.fr ou 03 63 37 92 25.



MOISSONS 2022

Après enquête auprès de 50 exploitations haut-saônoises, voici les **moyennes provisoires** des rendements par culture pour le département.

|  AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-SAÔNE | Moyenne rdt (qx/ha) Haute-Saône | Mini-maxi (qx/ha) Hors grêle | PS | Calibrage | Protéines |
|---|------------------------------------|---------------------------------|---------|-----------|-----------------|
| Blé | 71 | 47 à 88 | 73 à 80 | | Dans les normes |
| Orge hiver | 66.1 | 50 à 82 | | 20 à 75 | Dans les normes |
| Colza | 34.5 | 27 à 44 | | | |
| Orge printemps | 57.3 | 40 à 65 | | ➤ 90 | |
| Orge printemps semée automne | 73 | 65 à 78 | | ➤ 90 | |

Les nombreux orages de grêle ont détruit certaines parcelles. Ces faibles rendements ont été intégrés dans les moyennes de rdt mais pas dans les mini – maxi.

Blés : rendements au-dessus de la moyenne, qualité correcte

Les à-coups climatiques ont été nombreux cette année :

- sécheresse en février, mars qui ont réduit le nombre d'épis dans les situations séchantes et qui ont pu gêner la valorisation de l'azote.
- sécheresse et chaud en mai qui ont impacté la taille des grains
- canicule en juin qui a échaudé les blés sur sols à faible RU

Malgré tout, avec 71 qx/ha, la moyenne 2022 est correcte, inférieure de 4 qx/ha par rapport à 2020. Les PS sont moyens, aux alentours du seuil de 76 kg/hl.

L'état sanitaire des céréales est resté très bon jusqu'à la fin. Pas de maladies foliaires : c'est la première année que les témoins sans fongicide reste vert jusqu'au bout ! Pas de fusariose, pas de piétin échaudage, ni piétin verse. Seuls quelques cas d'ergots sont signalés.

La verse tardive n'a pas eu d'impact sur le rendement.

Par contre, la nuisibilité de fortes infestations en vulpins, ray grass ou bromes a pu être importante

Les écarts de rendements moyens entre exploitations sont importants, de 45 qx sur sols à faible RU à 88 qx/ha !

Des parcelles ont dépassé les 100 qx/ha.

Les rendements paille sont parfois très bons, > à 6 tonnes / ha.

Orge hiver : rendements moyens, calibrages mauvais à moyens

La moyenne de 66 qx/ha se situe entre celles de 2020 et 2021. Les calibrages sont parfois mauvais (< à 30)

Colza : rendements bons

La moyenne de 34.5 qx/ha est supérieure de 2 qx/ha à 2020 et 2021. Quelques parcelles frôlent les 50 qx/ha.

C'est la première année où les colzas font tous plus de 25 qx/ha (hors grêle) ! Les insectes (altises, charançons, méligèthes) n'ont eu aucune nuisibilité cette année. Pourvu que ça dure !

En colza, quand la météo va, tout va !

Orge printemps : rendements moyens

La moyenne de 57 qx/ha est correcte. Les conditions de semis étaient bonnes en février et mars : sols ressuyés. Cependant les sécheresses à répétitions et coups de chalumeau ont limité le potentiel.

Orge printemps semées à l'automne : rendements très bons

La moyenne de 73 qx/ha des orges de printemps semées en novembre est supérieure à celle des orges semées au printemps.

Cette culture va dégager de la marge : bon prix, semence de ferme, un petit désherbage, un soupçon de fongicide et moins de 120 unités d'azote !



TOURNESOL

Stade et état des cultures

*La floraison est terminée sur les semis de fin mars.
Beau potentiel dans cette parcelle !*



*Tournesol sauvage. A arracher avant qu'il ne
graine !*





Stade et état des cultures

La floraison est en cours.

Dates de récolte

Si la sécheresse persiste, la récolte risque d'être avancée par rapport aux prévisions ci-dessous.

Simulation au 18/07/2022

| Semis du 20/04/2021 | Date approximative de récolte ensilage – | | Date approximative de récolte grain – | |
|---------------------|---|------------------------------------|--|------------------------------------|
| | indice 350 1600°C base 6 | indice 400 1700°C base 6 | indice 350 1840°C base 6 | indice 400 1870°C base 6 |
| Chargey les Gray | 15/08 | 20/08 | 31/08 | 06/09 |
| Villersexel | 20/08 | 28/08 | 08/09 | 10/09 |



Canicule précoce : quelles conséquences sur le développement du maïs ?

12 juillet 2022

La vague de chaleur arrive sur des maïs en pleine floraison. Les conditions météo actuelles sont exceptionnelles par le niveau de températures, à plus de 40°C sur plusieurs régions. Par ailleurs, elles sont souvent associées à des situations de stress hydriques plus ou moins marquées. Cela représente un risque de perturber la fécondation et pourrait s'avérer déterminant sur le potentiel de production.

La vitesse d'installation des organes végétatifs et reproducteurs des plantes est pilotée par les sommes de températures. Les températures optimales pour le maïs se situent entre 20 et 30°C. Lorsque la plante s'écarte fortement de cet optimum, elle se retrouve en situation de stress abiotique qui, par définition, ralentit le développement et réduit la croissance.

Des températures supra optimales ont, bien sûr, des conséquences plus ou moins marquées suivant leur intensité, leur durée et le stade de développement du maïs auquel elles interviennent.

L'enroulement des feuilles, une protection à double-tranchant

Quel que soit le stade, le phénomène d'enroulement des feuilles est fréquemment observé lorsque la disponibilité en eau est ou devient limitante. Il pourrait être amplifié par les pics thermiques.

Cela est assez spectaculaire (photos 1 et 2) mais constitue une protection pour la plante. Sous l'effet d'une augmentation de la production d'une hormone végétale, l'acide abscissique (ABA), les stomates se ferment pour limiter la transpiration. Toutefois, l'activité photosynthétique se trouve alors réduite. Si le stress persiste, le potentiel pourra alors bien sûr être affecté. Le phénomène n'est pas irréversible.

Les stress hydriques sont généralement accompagnés de stress thermiques. En l'absence de transpiration, en raison de la fermeture des stomates pour réguler les pertes d'eau, les températures des plantes augmentent, ce qui amplifie les stress thermiques.

Avant la floraison, le développement de la panicule peut être affecté

Dans la période qui précède la floraison, lorsque la panicule est en plein développement et que les grains de pollen sont en cours de formation, un stress thermique peut provoquer des dégâts au niveau des anthères. Cela peut se traduire lors de la floraison par un blocage total ou partiel de la sortie des anthères hors des glumes. L'émission de pollen est alors fortement pénalisée. Ce phénomène a été clairement identifié sur des lignées mâles de maïs semenciers. Sur hybrides, le pollen n'est en général pas un facteur limitant, mais la présence éventuelle de ce phénomène sera à vérifier.

La floraison, une période critique

Selon les années, les vagues de chaleur peuvent être concomitantes avec la période de floraison. C'est notamment le cas de 2022 et la canicule annoncée sur la 2^e décennie de juillet. On estime globalement que 25 % des maïs grain en France ont fleuri avant le 1er juillet et que 40 % fleuriront après le 10 juillet. Pour les maïs fourrage, généralement semés plus tard ou en dérobé, la proportion restante à fleurir est quant à elle légèrement plus importante (2/3 environ).

Les effets négatifs d'un pic thermique et/ou d'un stress hydrique sur l'étape clé de la fécondation, et par conséquent sur le nombre de grains, sont bien connus. L'application de températures élevées (36 à 40°C) sur la panicule ou sur les épis, sur la plante ou *in vitro* a permis de montrer que cela pénalise différentes structures : l'ovule, les grains de pollen, les tubes polliniques. Un stress hydrique peut pénaliser l'étape clé de la fécondation en affectant, tout particulièrement, l'émission des soies, voire la viabilité du pollen.

PERTE DE FÉCONDITÉ DES OVULES ET IMPACT SUR L'ÉMISSION DES SOIES

Contrairement au nombre de rangs de l'épi, qui est déterminé vers 10 - 12 feuilles donc déjà établi pour les semis d'avril et début mai, le nombre de couronnes évolue jusqu'à la floraison. Il pourrait être affecté si le développement de la plante est trop pénalisé, en particulier par un stress hydrique associé. Celui-ci est en effet connu pour pénaliser la croissance des soies et/ou retarder la floraison femelle.

Or, chaque soie est reliée à un ovule. Une soie courte ou sortie en décalé par rapport à l'émission de pollen, c'est moins de chance de féconder l'ovule et de former un grain.

Les ovules eux-mêmes sont sensibles au stress chaud. L'application de températures élevées (36 à 40°C) sur les épis uniquement, suivi d'une pollinisation par du pollen non stressé, montre des pertes plus ou moins importantes dans les taux de fécondation.

BAISSE DE LA VIABILITÉ DU POLLEN

La viabilité du pollen peut être définie par sa capacité à germer sur les soies ou *in vitro*, sur un milieu de composition définie. Pour certaines conditions, les grains de pollen peuvent subir des dommages et perdre la capacité à émettre un tube pollinique (photo 3). C'est le cas lorsque la température augmente et que l'humidité de l'air diminue.



Photo 3 : La fécondation est aléatoire, sans logique dans le développement des ovules. Cela traduit un manque de viabilité du pollen.

On sait qu'une proportion importante de pollen est émise dans la matinée, avant le pic thermique, ce qui peut limiter partiellement l'impact. Sur hybrides et maïs doux, le fait d'avoir une production importante de pollen peut gommer en partie la perte de viabilité. Mais la phase suivante se trouve exposée au stress.

SENSIBILITÉ DES TUBES POLLINIQUES

Les grains de pollen émis tombent sur les soies, germent et émettent un tube pollinique qui va atteindre l'ovule. Le stress thermique peut perturber cette étape clé. Cette phase est essentielle à la réussite de la fécondation et se déroule en général sur une période de l'ordre de 24 heures. Plusieurs grains de pollen peuvent germer sur une même soie, ce qui augmente les chances de fécondation, mais cela peut ne pas être suffisant.

Thomas JOLY (ARVALIS - Institut du végétal)
Brigitte ESCALE (ARVALIS - Institut du végétal)
Méline BAUMONT (ARVALIS - Institut du végétal)
Michel MOQUET (ARVALIS - Institut du végétal)

Chrysomèle des racines du maïs

Les **chrysomèles** sont piégées en très grand nombre dans tout l'Est de la France.

Extrait du bulletin de la Chambre d'agriculture du Jura

Tableau 1 : Relevé des captures de chrysomèles à l'aide d'un piège à phéromones

| Lieu | Période | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | |
|---------------------|---------|----------------|----------------|----------------|---------------------|----------------|
| | | juillet - août | juillet - août | juillet - août | 28 juin - 4 juillet | 5 - 11 juillet |
| Augea | | 1 | | | | |
| Arlay | | 1 | 32 | 70 | | |
| Gevry | | 1 | 0 | 4 | 12 | 34 |
| Rochefort-sur-Nenon | | | 15 | 2 | 5 | 8 |
| Vincelles | | | 5 | 43 | 39 | 50 |
| Bois de Gand | | | | 29 | | |
| Saint-Lothain | | | | 17 | | |
| Lombard | | | | | 34 | 297 |
| Brainans | | | | | 31 | 79 |
| TOTAL | | 3 | 52 | 165 | 121 | 468 |

Messagerie Arvalis

ARVALIS
Institut du végétal
Messagerie
Rhône-Alpes

N°1

Chrysomèles du maïs : 2022 année à haut risque ?

Depuis près de 15 ans, le chrysomèle du maïs s'est installée sur l'Est de la France. Depuis 4 années ininterrompues, nous observons des dégâts localisés (verses) dans certaines parcelles, en lien avec les attaques des larves sur les racines des maïs. Cette année, ce sont les vols de chrysomèles adultes qui inquiètent en Alsace et en Rhône-Alpes (plus spécifiquement dans les Marais de Bourgoin, la Bièvre, Vallée Grésivaudan et Plaine de l'Ain). En effet, nous observons des vols denses, concentrés dans certaines parcelles, dans lesquelles les adultes de chrysomèles viennent consommer les jeunes soies.

Des vols précoces et abondants :

Avec des conditions favorables à leur survie et des températures élevées du printemps, les chrysomèles émergent en nombre et un peu plus tôt que d'habitude. Les adultes sont attirés par les maïs en fleur. C'est pourquoi, les premières parcelles à fleur concentrent des densités de populations importantes. Les adultes attaquent les feuilles mais aussi les soies, ce qui a pu alerter certains d'entre-vous :

1 - Découverte des larves à la chrysomèle / 2 - chrysomèles adultes sur panicule / 3 - Chrysomèle sur soie / 4 - soies coupées par les chrysomèles du maïs.

SPRINGER - Institut du végétal / Département Rhône-Alpes
Ingénieur Agronome - C. JOLY - T. POUSSSET - E. RAY - A. TABONE - Tél. : 04 72 22 90 00
201 route de Chazulley, 69150 PÉREOLLE
2022 route des Pâquis, 36800 FOLEUR D'UN BOURG

Aucune lutte chimique n'est efficace contre cet insecte.

Seule la rotation est efficace à 100% !

Pensez-y pour la campagne 2023 dans les parcelles qui sont en monoculture de maïs depuis plusieurs années.

La rotation culturale reste le pivot de la lutte contre cet insecte.

Le levier le plus efficace consiste à rompre la succession de maïs dans la parcelle durant une année : En effet, l'insecte a besoin de consommer des racines de maïs durant son stade larvaire pour accomplir son développement. En absence de maïs au cours du printemps qui suit les pontes (déposées l'été précédent), la quasi-totalité de la population de la chrysomèle du maïs présente dans la parcelle sera anéantie. Une seule année suffit pour détruire près de 100 % de la population et assainir la parcelle. Lorsque du maïs sera à nouveau cultivé, des adultes de chrysomèle du maïs provenant des parcelles environnantes viendront à nouveau déposer des œufs dans la parcelle. La population augmentera d'autant plus vite que :

- la densité de parcelles où la culture de maïs succède à une autre culture de maïs est importante dans la petite région agricole où se situe la parcelle ;
- les parcelles sont de petites tailles, facilitant la propagation des adultes d'une parcelle à l'autre ;
- le type de sol et les conditions d'humidité du sol au cours du printemps favorisent la survie des jeunes larves. A noter que les sols sableux sont défavorables à la chrysomèle du maïs, tout comme les sols hydromorphes et très humides au moment de l'éclosion des œufs en mai.

Parallèlement à la lutte contre la chrysomèle du maïs, il convient d'adapter l'itinéraire technique du maïs pour que les dégâts occasionnés par les larves aient une nuisibilité limitée. Pour cela, toutes les mesures favorisant la rhizogenèse du maïs seront bénéfiques : préparation du sol soignée, semis précoce et apport d'engrais starter favoriseront le développement des racines ce qui limitera l'incidence des dommages des larves de chrysomèle du maïs.

Thomas JOLY, Yves POUSSSET, Thibaut RAY, Audrey TABONE
Arvalis Région Rhône-Alpes



Ambrosies



Surveillez vos parcelles de soja, tournesol, maïs. Les ambrosies sont visibles et doivent être détruites par arrachage manuel ou broyage avant qu'elles n'émettent du pollen et qu'elles ne disséminent leurs graines...

En effet, en cas de forte infestation, le désherbage des cultures de printemps (soja, tournesol) devient compliqué et compromet leur réussite.

Ambrosie vu du dessus...



...la tige est poilue



Forte infestation d'ambrosies dans la fourrière. Un broyage est fortement conseillé pour éviter qu'elles ne grainent.

Dans le restant de la parcelle, les ambrosies pourront être arrachées manuellement.

Cette parcelle de soja devra bien sûr être récoltée en dernier en prenant bien soin de ne pas projeter les pailles du côté de la parcelle voisine.



Petit foyer d'ambrosie entre une parcelle de maïs et des chaumes de blé. Des jeunes ambrosies repoussent déjà dans les chaumes. Attention, en cas d'implantation de couverts d'intercultures longues, de ne pas laisser les ambrosies grainer dans le couvert ! Dans ce cas, semer le couvert le plus tard possible après destruction chimique ou mécanique des ambrosies.

En cas de récolte du maïs en ensilage, pas de problèmes, les ambrosies seront exportées de la parcelle. Par contre, en cas de récolte en grain, les graines seront dispersées dans la parcelle.



Ambrosies au milieu des armoises.

Les ambrosies sont facilement repérables dans les sojas car elles dépassent la culture.

Cependant dans les maïs et les tournesols, une prospection à pied autour de la parcelle est nécessaire pour repérer cette plante invasive.





Implantation de LUZERNE

Voir Agrosaône N°24.



REGLEMENTATION EN ZONE VULNERABLE DE HAUTE-SAONE

Voir Agrosaône N°23



Couverts – CIVE - Méteils – Luzerne – Fourrages – Cultures dérobées

COUVERTS - CIVE

Mis à part l'été 2021, très humide, qui a empêché de semer des couverts, les étés sont souvent chauds et secs, avec un risque de mauvaise levée très important. La réussite des couverts devient une loterie !

Très peu de couverts sont pour l'instant semés.

Quand faut-il semer les couverts cet été 2022 qui s'annonce chaud et sec encore un certain temps ?

- tout travail du sol assèchera le sol sur au moins une quinzaine de cm.
- en SD, le passage du disque ou de la dent risque également d'assécher la zone de terre autour de la graine
- la météo annoncée cette semaine est extrêmement chaude, les graines risquent de germer avec le peu de frais qu'il reste et sècheront ensuite. De plus en plus d'agriculteurs ne souhaitent plus semer de couverts en été, les échecs sont de plus en plus nombreux. A la place du couvert qui a coûté une somme non négligeable (graines + semis), on retrouve souvent des tapis de chénopodes...
- les orages de grêle ont été fréquents, les repousses de blé seront très nombreuses et gêneront le développement du couvert. Derrière orge d'hiver, les grains ont quasiment tous germé.
- si semis dans le sec, les couverts vont se salir très rapidement dès le retour de la pluie.
- Les couverts semés trop tôt sont détruits trop rapidement et ne couvrent plus le sol l'hiver. Le semis d'un couvert relais de septembre à novembre permet de maintenir une végétation tout l'hiver.
- Nous ne sommes qu'au 20 juillet, l'an dernier les couverts d'été semés début à mi-août ont atteint une belle biomasse en octobre – novembre
- Pour celles et ceux qui ont des couverts SIE (interculture courte) à semer (présence obligatoire entre le 8 août et le 30 septembre), le conseil est de semer à la date réglementaire. Toute dérogation avec report de la date de semis entraînera un décalage de la destruction et peut gêner pour l'implantation de la céréale. Un mélange de tournesol de ferme, colza de ferme et trèfle Alexandrie peut faire l'affaire pour un coût modeste.

Sans eau annoncée, pas simple de savoir quand il faut semer. Le mieux est de semer avant une pluie ! Des orages pourraient revenir cette semaine. Mais en juillet et août, il est courant que des pluies soient annoncées et qu'elles n'arrivent jamais ou qu'il pleuve juste pour faire germer...

Les couverts pérennes sursemés en septembre - octobre avec des couverts (second couvert = couvert relais) ou méteils d'hiver est certainement la stratégie la plus sécurisante avec les sécheresses récurrentes...

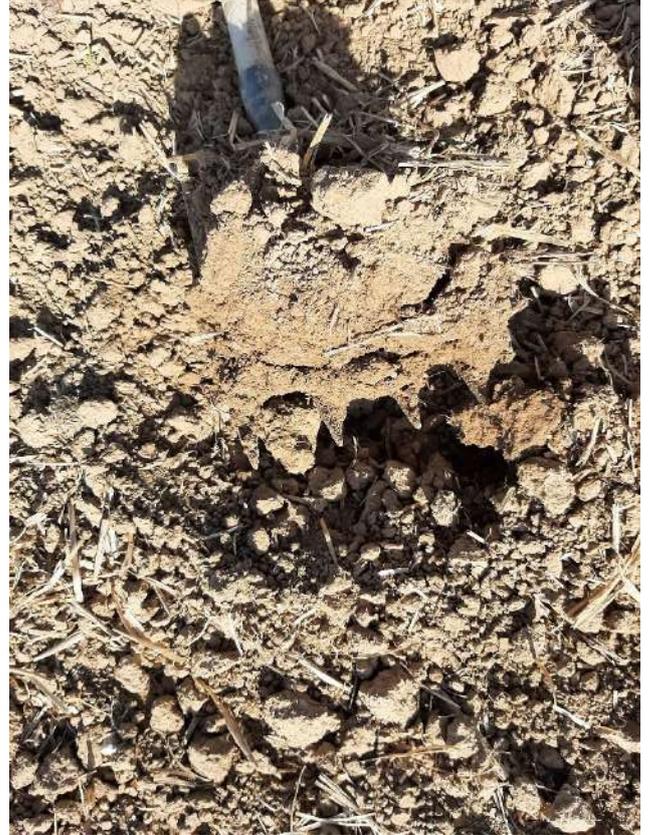
On trouve encore de la fraîcheur dans les parcelles non déchaumées. Mais beaucoup moins que la semaine dernière.

A cette époque, le travail du sol assèche l'horizon de surface et il faut 2 mm de pluie pour réhumecter 1 cm de sol !

Dans la mesure du possible, évitez de travailler les sols par cette chaleur et sécheresse.



Cette parcelle est prête pour les semis de colza. Les derniers passages d'outil datent d'une dizaine de jours et un roulage a permis de conserver de la fraîcheur.



La fraîcheur était encore palpable la semaine dernière (photo) mais le déchaumage de cette semaine a bien asséché l'horizon de surface. Des graines semées ces jours-ci ne germeraient plus de façon homogène.



09/2019 - Couvert étouffé par les repousses d'orge



09/2019 - Couvert nettoyé avec glypho à gauche – sans eau et avec des mauvaises herbes, le couvert ne pousse pas !



09/2019 – Couvert semé mais seuls les chénopodes ont levé - ces chénopodes grainent et on en retrouve des tapis dans le maïs qui suit



09/2020 - Couvert envahi de chénopodes polysperme



Le couvert pérenne de luzerne est une alternative aux couverts annuels plutôt intéressante. Il redémarre rapidement juste après la récolte, couvre le sol l'été et l'hiver, et limite le développement de certaines adventices (ici sétaires).

15/07/22 - Luzerne après récolte du colza



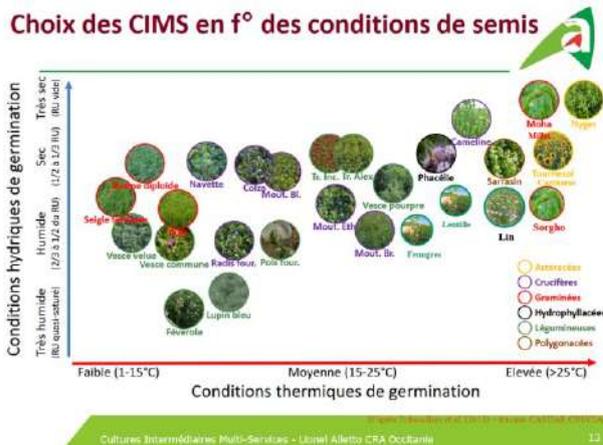


05/2022 - Second couvert (couvert relais) de seigle + vesce semé dans la luzerne (couvert pérenne) en

04/2022- Second couvert (couvert relais) de féverole semé en octobre après destruction d'un couvert d'été



Les espèces situées en haut à droite du visuel (plante qui germent et qui poussent avec de la chaleur et peu d'eau) seront certainement à privilégier dans les couverts d'été pour les années à venir



Quand les couverts seront semés, **surveillez les limaces**. L'an dernier, de nombreux couverts ont été détruits !

Cultures dérobées

Sojas, tournesol, maïs et luzerne ont été semés.



Surveillez les repousses d'orge. Attendez des bonnes conditions (hygro > 85%) pour les désherber si ce n'est pas encore fait

Tournesol dérobé



Soja dérobé, déjà plein de nodosités



Maïs dérobé derrière orge



Tournesol dérobé derrière orge grêlée – forte concurrence des levées d'orge



Soja dérobé derrière orge – forte concurrence des levées d'orge dans les andains



SORGHO

Sorgho multicolore semé derrière méteil fin mai



Sorgho multicolore – le trèfle Alexandrie associé et qqs chénopodes feront monter le taux de MAT



Sorgho monocoupe semé derrière méteil fin mai





Pensez au chaulage de vos parcelles.



Chauler en priorité les orges d'hiver.

Ne pas chauler avant un blé sur blé, cela augmente le risque piétin échaudage !

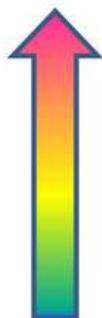
Des espèces plus ou moins tolérantes à la toxicité aluminique

Les légumes et la luzerne sont les cultures les plus affectées par l'acidité. Parmi les céréales, l'orge s'avère sensible à la toxicité aluminique alors que le triticale et le maïs le sont peu.

Les prairies temporaires ont un comportement proche du maïs.

La luzerne est un cas particulier : le pH_{eau} doit être supérieur à 6 pour l'installation du rhizobium.

Sensibles à l'acidité



Peu sensibles à l'acidité

Légumes : haricot, épinards, céleris...

Orge Luzerne

Blé tendre, colza, pois protéagineux

Triticale Tournesol

Maïs, prairie temporaire

Prairie permanente

La suppression de la toxicité de l'aluminium dans les sols trop acides est la fonction première du chaulage : au-dessus d'un pH_{eau} de 5,5, cette toxicité disparaît, quels que soient le type de sol et l'espèce cultivée.



Analyses fourrages 2022

Vous souhaitez connaître les **valeurs nutritives** de vos fourrages pour adapter les rations ou choisir le meilleur lot destinataire de celui-ci : nous vous proposons de réaliser une **analyse de fourrage**.

Le **dépôt** des **échantillons** et des **fiches de renseignements** associées (ci-après) devra se faire **entre le lundi 25/07 (8h) et le mardi 26/07 (17h)** dans l'un des points de collecte suivant :

- **Chambre d'Agriculture de Haute-Saône**, 17 quai Yves Barbier 70000 Vesoul
- **CER France Gray**, Impasse Clément Ader 70100 Gray

Pour les analyses de fourrage, le tarif est lié au type d'analyse et intègre les frais d'envoi :

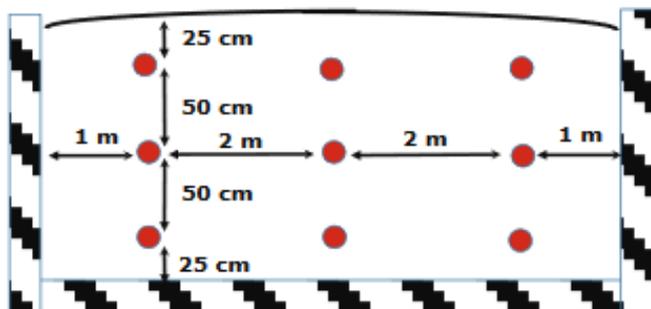
- o **Herbe** (enrubannage, foin) : valeur nutritive + minéraux = **65 € HT**
- o **Ensilage d'herbe** : valeur nutritive + minéraux + pH + Azote ammoniacal = **75 € HT**
- o **Ensilage de maïs et méteils** (tous types fourrages) : valeur nutritive + minéraux = **65 € HT**

Réaliser un bon échantillonnage

Chaque échantillon devra avoir le **volume équivalent à un sac plastique** de supermarché (pour fruits/légumes) bien rempli. Dans le doute, préférez un échantillon un peu plus volumineux.

| Type échantillon | Type de prélèvement |
|------------------|--|
| Ensilage | Prélèvement avant l'ouverture du sil (via carottages) ou sur le front d'attaque ou à différents endroits de l' auge au moment de la distribution |
| Enrubannage | Prélèvement sur plusieurs balles et/ou à différents endroits de l' auge au moment de la distribution |
| Foin | |

Si la prise d'échantillon se fait sur le front d'attaque du **tas d'ensilage**, prélever un échantillon tous les 50 cm sur différentes verticales à raison d'une verticale tous les 2 mètres. Un minimum de 9 prélèvements sur le front d'attaque est à réaliser. Réaliser chaque prélèvement sur une profondeur similaire d'au moins 20 cm sur la surface fraîche. Retirer les premiers centimètres de fourrage avant de prélever.



Pour les prélèvements de foin et d'enrubannages, ils doivent être réalisés sur plusieurs balles du même lot. Nous recommandons de prélever au moins 5 balles issues d'un même lot. Prélever au moins 10 poignées à différents endroits dans toutes les couches de chaque balle. Les prélèvements simples sont ensuite **rassemblés, homogénéisés** pour obtenir **un échantillon** représentatif.

Conservez les **échantillons** de fourrage fermenté au **frigo** voire au congélateur.

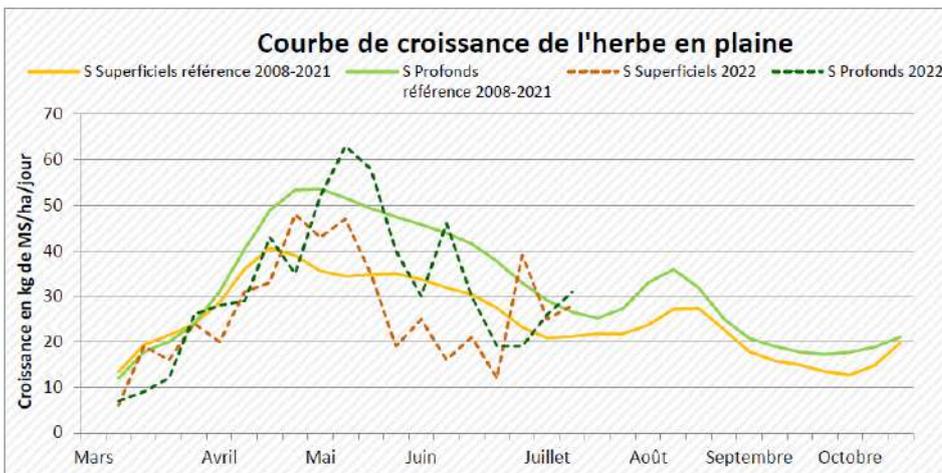
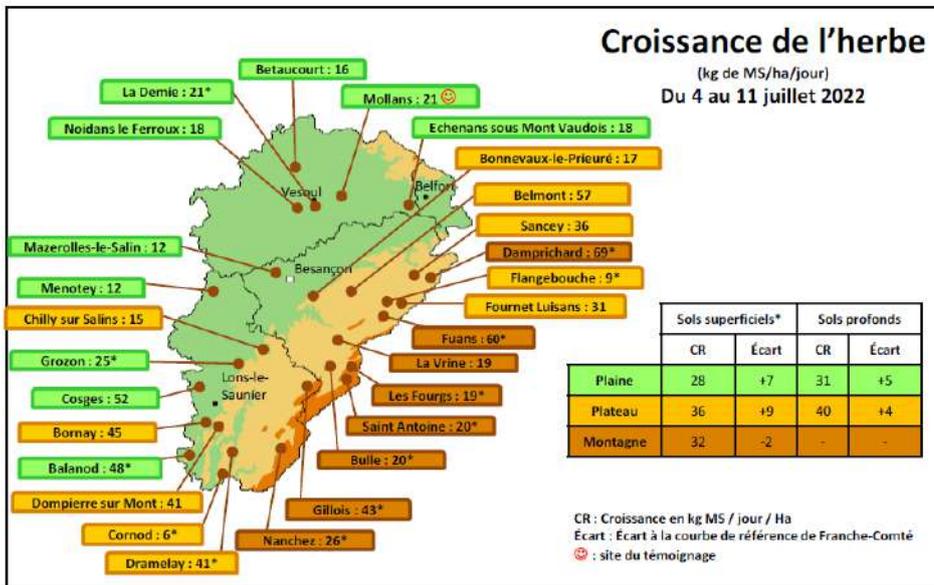
Contact : Margaux Reboul Salze, conseillère prairies fourrages, Chambre d'agriculture de Haute-Saône : 03 84 77 14 34
margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr



Le coin de l'herbe

Croissances d'herbe de cette semaine sur les sites mesurés par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône :

Météo de l'herbe de la semaine dernière :



En traits pleins, les moyennes sur les prairies de plaine de Franche-Comté. En pointillés les valeurs 2022.

Retrouvez **Radio "Prairies"** par le Groupe Herbe Franche-Comté !

Retrouvez le **20^{ème} épisode** sur la [chaîne YouTube du Groupe Herbe Franche-Comté](#) ! Cette semaine Florian Anselme est à l'EARL des Cèdres pour parler des décisions concernant la gestion de l'herbe au pâturage ou comment gérer le trop ou le trop peu d'herbe :) Dernier épisode avant la pause estivale ! Radio Prairies revient le 30 août !

Franche-Comté
Groupe Herbe

Votre rendez-vous herb'domadaire !

Radio "Prairies"
La radio qui vous parle d'herbe !

Saison 2

REGIONS
FRANCHE-COMTÉ
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Contacts : Margaux Reboul Salze – Chambre d'Agriculture de Haute-Saône : 03.84.77.14.34 – margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr





AGENDA

La chambre d'agriculture vous propose une réunion Grandes Cultures

- bilan de la campagne 2022
- préparation de la nouvelle campagne 2023 le **jeudi 28 juillet à 9h à 12h à Vesoul.**

Matinée ouverte à tous !

Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône
17 quai Yves Barbier - BP 20189
70004 VESOUL
Tél.: 03 84 77 14 40

Site internet :



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le [BSV Grandes Cultures](#).

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

